

Flandres : cinq maires réclament le retour du flamand à l'école, un an après son interruption

Les maires de Wormhout, Noordpeene, Ochtezeele, Volckerincove et Buysscheure ont adressé une lettre à la rectrice de l'académie de Lille.



© FREDERIK GILTAY / FRANCE 3 NORD PAS-DE-CALAIS

Le flamand est-il traité différemment des autres langues régionales comme le basque, le breton ou l'alsacien ? C'est la question que se pose le maire de Wormhout Frédéric Devos. Enseigné pendant douze ans aux enfants de Wormhout, Ochtezeele, Noordpeene, Volckerinckove et Buysscheure, le flamand n'est plus enseigné depuis l'an dernier.

Aucun remplacement

La formule avait pourtant bien fonctionné jusque-là : les maires de ces cinq communes avaient été "sollicités en 2007 pour mettre en place l'enseignement du flamand dans leurs écoles publics. Depuis, tout s'est bien passé de notre point de vue", assure Frédéric Devos, qui enseignait lui-même cette matière. C'était jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite de sa carrière de professeur, en 2019. "Il y a eu une interruption de cet enseignement sans que l'on en soit informés. Ça a été un petit peu cavalier puisqu'on nous demande de prendre part à cet enseignement et du jour au lendemain, c'est stoppé sans qu'on en soit avertis."

Cet interruption est-elle liée à son départ en retraite ? "L'Éducation nationale est une maison bien tenue, je suppose que les Ressources humaines anticipent ces départs, il n'y a pas de raison pour qu'un enseignement s'arrête parce qu'un enseignant prend sa retraite..."

"Réelle discrimination"

Les enseignements de langues ne démarrant pas toujours à la rentrée, les maires des cinq communes ont décidé d'attendre quelques mois, puis le Covid-19 a rendu le reste de l'année "particulière". C'est donc en cette rentrée 2020 que Frédéric Devos (Wormhout), Fabrice Denys (Volckerinckove), Thierry Dehondt (Noordpeene), Marc Deheele (Buysscheure) et Dominique Deray (Ochtezeele) ont adressé une lettre ouverte à la rectrice de l'Académie de Lille, Valérie Cabuil.

"C'est collectivement et publiquement que nous faisons la démarche de vous interpeller afin d'obtenir le rétablissement du dispositif qui, de notre point de vue, a donné toute satisfaction", expliquent-ils dans ce courrier, cité par La Voix du Nord.

Frédéric Devos évoque même une "réelle discrimination", dans la mesure où l'enseignement du flamand — d'abord en CE2 puis étendu à toute l'école primaire et jusqu'en maternelle — répondait à une "demande de la population". D'ailleurs, il était suivi par 80% des élèves et avait un impact positif sur la suite de leur scolarité. "Moi je n'ai qu'un ressenti, et ce que je sais par expérience, c'est que quand ils se retrouvent en collège, ces élèves font un réel investissement dans les autres langues", souligne Frédéric Devos.

Il faut dire que le flamand est une bonne porte d'entrée vers d'autres langues. "*En flamand on roule le R, en espagnol aussi*". Sans parler de sa proximité avec l'anglais ou l'allemand. Tous les demandes pour poursuivre cet enseignement jusqu'au collège, à Wormhout ou à Cassel, ont été refusées.

La lettre envoyée par les maires des Flandres est jusqu'à présent restée sans réponse. Contacté, le rectorat de l'Académie de Lille n'a pas donné suite à nos sollicitations.

Quentin Vasseur